

# **Assemblée Générale**

**jeudi 16 mars 2017, à 19h00**

**Salle bleue du bâtiment de la Vernie  
Rte de Marcolet 39, Crissier**

## **Procès-verbal**

### **Ordre du jour :**

1. Bienvenue
2. Validation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 19 mars 2016
3. Rapport d'activité 2016
4. Compte au 31.12.2016
5. Budget 2017 - 2018
6. Election des membres du comité
7. Agenda 2017
8. Divers

---

### **1. Bienvenue**

Le Coordinateur-responsable et Président, M. Jean Baechler, ouvre la séance en présence de 19 membres de l'Association et 3 invités. Il remercie la Commune de Crissier, respectivement Mme la Conseillère municipale Michelle Beaud pour la mise à disposition des locaux et l'agape qui suivra la séance.

Le Président prie Mme Beaud de transmettre les remerciements de l'association à la Municipalité. Mme Baud adresse les salutations et les remerciements de la Municipalité pour l'engagement de BEMS et ses activités de bénévolat.

Le Président souhaite la bienvenue aux membres présents et salue tout particulièrement les représentants des communes :

- Mme Michelle Beaux, Conseillère municipale de Crissier
- Mme Pascale Manzini, Conseillère municipale d'Ecublens
- M. Georges Chevallaz, chef du service Enfance - Cohésion Sociale, Renens

Il souhaite également la bienvenue aux nouveaux membres de l'association entrés en 2016, Mme Madeleine Ropraz ainsi que M. Guy Jermann.

Il salue la présence des membres fondateurs, Mmes Manon Fawer, Marie-Louise Bürki et M. Bernard Villet ainsi que les membres de l'Association, Mmes Claire-Lise Jeannet, Katrin Knöpfel et Anne-Marie Rapin ainsi que MM. Daniel Boss, Axel Broquet, Christian Guignet, Jean-Pierre Kuhn, Claude Lancia, Pierre-Louis Pasche, Michel Ropraz, Eric Schlatter, Raymond Turin et Paul Wanner.

Se sont excusés avant l'assemblée, les Municipalités de Bussigny, Chavannes-près-Renens, St-Sulpice, Renens et Villars-Ste-Croix. Mme Brutto Koller Directrice de l'APREMADOL, Mme Chantal Oberle, Cheffe du Service des affaires sociales à Bussigny, Mme Nathalie Milliot de Bénévolat Vaud et M. Jean-François Journot, Contrôleur des comptes. M. Pierre Hasenauer Responsable du Service d'Entraide Bénévole de Lausanne(SEB), Mme Brigitte Pahud, Responsable du Service Bénévole de Pully, Lutry, Belmont et Paudexm ainsi que notre nouveau membre M. Silvino Costa, retenu par son emploi.



## Association Bénévoles Mèbre-Sorge (BEMS)

M. Baechler informe de la démission en cours d'année de M. Pedro Pereira qui a cessé son activité de chauffeur bénévole pour rentrer au Portugal.

### 2. Validation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 17 mars 2016

Le procès-verbal de l'Assemblée tenue le 17 mars 2016, adressé avec la convocation, est validé sans demande de modifications et avec les remerciements à son auteur. Le Président précise que des copies sont annexées aux documents remis à chacun par messagerie électronique avant l'assemblée.

### 3. Rapport d'activité 2016

Le Président donne lecture du rapport d'activité remis également avant l'assemblée.

M. Claude Lancia demande des clarifications en ce qui concerne la problématique de l'attente entre les courses. Le Président rappelle l'activité de chauffeur étant bénévole, il n'est pas prévu que le temps d'attente soit rémunéré. Mme Manon Fawer précise que l'activité est basée sur le principe du bénévolat, respectivement sur la non-rémunération du travail. Le chauffeur reçoit une indemnité pour son véhicule à hauteur du montant du prix de la course.

L'assemblée valide le rapport à l'unanimité sans modification.

### 4. Comptes au 31.12.2016

En l'absence de M. Jean-François Journot, vérificateur bénévole des comptes de l'Association, indisponible ce soir, le Président donne un aperçu des résultats au 31.12.2016. Il indique les montant des recettes et dépenses totales enregistrées en 2016.

Les représentants des communes informent qu'ils n'ont pas reçu les comptes avec l'invitation à l'assemblée. Le Président répond qu'il attendait que ceux-ci soient validés pour le faire. Des copies sont distribuées en séance. Les comptes validés seront envoyés par mail aux communes.

Mme Manon Fawer donne lecture du rapport de vérification.

Selon les conclusions du vérificateur, au vu de la qualité de la tenue de la comptabilité de l'association, il recommande à l'assemblée l'approbation des comptes au 31.12.2016.

L'assemblée suit ainsi les recommandations de M. Journot et valide à l'unanimité les comptes 2016 de l'association.

A l'unanimité, l'assemblée donne également décharge au vérificateur

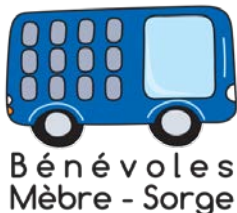
### 5. Budget 2017 - 2018

D'année en année, les dépenses augmentent au rythme des activités et du nombre de membre de notre association. Pour obtenir le soutien nécessaire, l'Association doit fournir un budget pour l'année suivante. Déjà accepté l'année précédente lors de l'assemblée générale, le budget 2017 n'est pas mis en discussion.

M. Baechler informe l'assemblée du budget 2018 et indique que quelques postes ont été augmentés pour :

- faire face au trafic téléphonique de la centrale et des activités de coordination,
- conclure 2 nouveaux contrats d'assurances, RC collective et Protection juridique,
- l'organisation de réunions, d'assemblées notamment.

Il mentionne que le budget a été adapté selon les dépenses réelles de ces dernières années.



## Association Bénévoles Mèbre-Sorge (BEMS)

M. Claude Lancia propose que pour la clarté du budget les montants liés à la facturation des courses soient introduits. Le Président indique que cela ce s'est pas fait jusqu'à ce jour car ce sont des écritures transitoires qui n'impactent pas le budget, les montants perçus étant entièrement reversés aux chauffeurs.

Ce budget ne faisant l'objet d'aucune autre remarque, il est adopté à l'unanimité, moins une abstention.

### 6. Election des membres du comité et du vérificateur des comptes

Les membres du comité, M. Jean Baechler, coordinateur-responsable et également trésorier, et Manon Fawer, coordinatrice, sont disponibles pour un nouveau mandat. Ils sont réélus à l'unanimité.

M. Journot a informé par courrier accepter d'être renommé dans sa fonction de vérificateur des comptes. L'assemblée le confirme dans sa fonction à l'unanimité.

### 7. Agenda 2017

Selon la tradition les réunions "café-croissant" du samedi matin à 09h30 sont reconduites. Les dates suivantes ont été arrêtées : 29 avril, 2 septembre et 16 décembre. Toutes auront lieu à l'Hôtel Discovery à Crissier. Une réunion aura également lieu le 1<sup>er</sup> juillet mais dans le cadre du festival Country à Ecublens, sous la tente.

La date du 12 octobre est réservée pour le souper, accompagnés des conjoint-e-s. Le lieu sera communiqué à tous les membres en temps utile.

Pour la prochaine Assemblée générale, la date du 22 mars 2018 est retenue. M. Georges Chevallaz propose de recevoir l'assemblée à Renens. Pierre-Louis Pasche accepte un nouveau mandat d'organisation de la prochaine AG.

### 8. Divers

#### 1. Programme de formation Bénévolat-Vaud

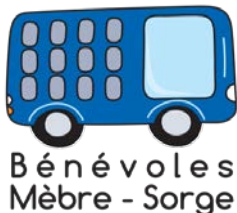
Le Président informe du programme des formations de Bénévolat-Vaud et notamment des cours suivants :

- Etre bénévole, entre motivation et exigences, 31 mars ou 3 novembre
- Accompagner la personne dans sa mobilité réduite, 11 mai ou 16 novembre
- Premiers secours aux personnes en difficulté ou accidentées, 16 mai ou 7 septembre
- Conduire aujourd'hui en confiance, 04 mai ou 31 octobre
- Comprendre les personnes souffrant de difficultés psychiques, Atelier 29 septembre

A la question de Mme Manzini, le Président confirme que l'association dispose d'un fonds destiné à prendre en charge les coûts des formations pour les membres de l'association. Les formations de Bénévolat-Vaud coûtent env. Fr. 40.-. le cours.

#### 2. Planning des activités BEMS

Le Président informe que les campagnes de promotion en collaboration avec les communes par la parution d'un article dans les journaux locaux distribués en tout ménage, sont bénéfiques. Le Président souhaite reconduire cette action. Mme Manzini comme M. Chevallaz confirme l'intérêt de leur commune à continuer la collaboration. Les CMS qui adressent beaucoup de clients tout en respectant les règles d'organisation des courses sont chaleureusement remerciés



## Association Bénévoles Mèbre-Sorge (BEMS)

Trois nouveaux chauffeurs ont postulé cette année, avec en réalité un seul qui est vraiment actif. La création du site internet "www.bems.ch" est un très bon outil pour la promotion de l'activité, la transmission d'informations aux membres, mais également pour le recrutement. En janvier, une demande est parvenue mais elle n'a pas été retenue, la personne habitant à l'est de Lausanne. Une nouvelle demande a été adressée au Présient la semaine dernière et la personne est en cours d'inscription ; cette inscription provient de Bénévole-Job

Le Président rappelle que l'association compte sur les membres pour parler de l'association à ses proches, connaissances ou autres relations. Mme Manzini demande s'il est également possible aux clients de s'inscrire pour des courses via le site, ce qui lui est confirmé

### 3. Procédures et modalités

Le document "Procédures et modalités" a été révisé et a été envoyé par mail aux membres afin qu'ils en prennent connaissance pour ajustement et acceptation.

Sans commentaires, l'assemblée valide le document à l'unanimité.

### 4. Discussion ouverte

- M. Eric Schlater demande la fréquence d'actualisation des informations sur le site internet. Il lui est confirmé que cela se fait deux fois par semaine, les mercredis et samedis
- Mme Pascale Manzini demande des informations sur le concepteur du site et le système de gestion. Le Président précise que c'est son fils qui l'a créé, sur la base d'un CMS qu'il a lui-même proposé.
- M. Raymond Turin indique être intervenu pour un transport ou finalement 3 personnes se sont présentées. Une des personnes, valide, a demandé un déplacement supplémentaire. Cette course a été refusée. Le Président rappelle que les courses sont destinées à des personnes à mobilité réduite, selon des règles d'organisation claires. Il est ainsi légitime de refuser ce type de demande.
- Mme Marie-Louise Bürki informe qu'elle a reçu une demande de course pour Rolle et souhaite connaître le prix à facturer. Le Président l'informe que sa demande doit lui être transmise et le prix de la course sera indiqué sur la confirmation.

La discussion n'étant plus demandée, le président clôt l'assemblée à 20h20 en remerciant M. Pierre-Louis Pasche pour l'organisation de l'assemblée de ce soir. Il remercie également les membres présents pour leur contribution et invite chacune et chacun à participer à l'apéritif généreusement offert par la commune de Crissier.

Jean Baechler  
Président  
Coordinateur-responsable

Manon Fawer  
Vice-présidente  
Coordinatrice

Bussigny, le 18 mars 2017